

tl

lignes\_de\_vies



# Guide pour personnes à mobilité réduite

## 1. Je prépare mon voyage

- Outils d'information
- Accessibilité des arrêts
- Accessibilité des véhicules

## 2. J'accède à l'arrêt

- Arrêts et stations

## 3. Je prends mon titre de transport

- Tarifs
- Achat du titre de transport par SMS
- Distributeurs automatiques de titres de transport

## 4. Je monte à bord et m'installe

- Boutons spécifiques, véhicules et signalétiques aux portes
- Signaux visuels et sonores de fermeture des portes
- Intérieur des véhicules
- Accès aux véhicules pour les fauteuils roulants, rollators et poussettes/personnes avec bagages encombrants

## 5. Je sors du véhicule

- Demande d'arrêt

## 6. Glossaire



La mobilité est un droit pour tous. Chaque jour, les t1 se préoccupent de garantir ce droit. Monter dans un bus, prendre le métro, accéder à un arrêt se présentent pour certains d'entre nous comme un parcours difficile, durant lequel il faut redoubler d'efforts physiques et s'armer de beaucoup de courage. Une jambe cassée ou voyager avec une poussette vous fera prendre conscience de ce que peuvent vivre au quotidien les personnes à mobilité réduite. Que l'on soit dans une situation de handicap, permanent ou temporaire, pouvoir se déplacer en toute autonomie est un besoin essentiel et un droit pour tous.

Aux t1, le bien-être de tous nos clients est au cœur de nos préoccupations et de nos activités. Lorsque nous développons de nouveaux projets, nos équipes veillent à votre confort et se soucient, en particulier, de rendre nos véhicules, nos infrastructures et nos services accessibles et conviviaux.

Afin de faciliter vos déplacements, nous avons mis en place de nombreuses mesures qui vous sont décrites dans ce guide. Un guide simple, pour vous simplifier la vie.

Notre objectif ne s'arrête cependant pas à cette première étape. Notre volonté de progresser dans ce domaine conduira à de nouvelles améliorations qui vous seront présentées dans les éditions futures de cette brochure.

Nous nous réjouissons de faire voyage avec vous.

Michel Joye, Directeur des t1.

## Outils d'information

Pour vous aider à connaître l'offre t1 et ses modalités, différents outils sont consultables et à votre disposition depuis chez vous.

### Plans et horaires

Les plans de notre réseau et nos horaires par ligne sont disponibles en temps réel ainsi qu'en format PDF sur notre site internet [www.t-l.ch](http://www.t-l.ch). Nos Centres clientèle au Flon et à la rue Haldimand mettent à disposition tous nos plans et horaires en version papier.

### Outils en ligne

Compatibles avec les lecteurs vocaux et disponibles sur votre smartphone, l'application t1\_live et notre site internet sont simples, efficaces, intuitifs.

De nombreuses fonctionnalités vous sont proposées telles que:

- la recherche d'itinéraire en temps réel
- les prochains départs en temps réel à partir d'une carte avec géolocalisation
- la recherche d'horaires par jour et heure
- les perturbations sur le réseau
- l'enregistrement de vos lignes favorites
- les notifications push
- les tarifs Mobilis et suppléments
- les astuces pour voyager futé
- les actualités des t1
- l'achat du titre de transport par SMS



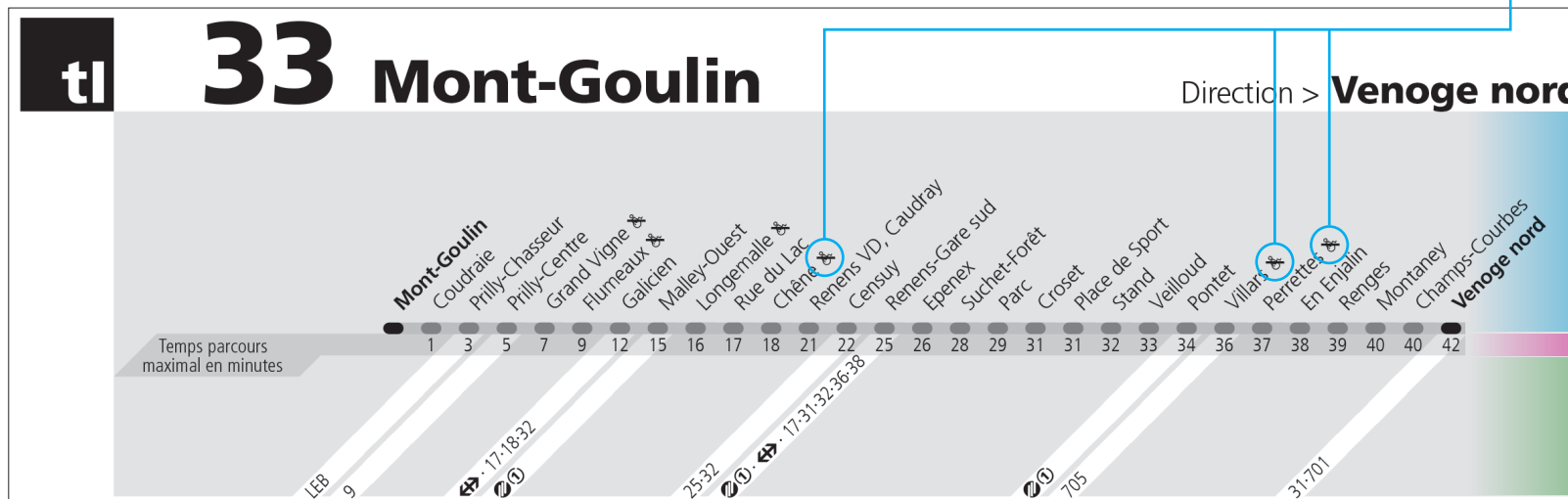
## Accessibilité des arrêts

Les arrêts et les lignes non-accessibles aux personnes en fauteuil roulant sont signalés par un pictogramme sur les horaires en version papier et PDF (sur notre site internet [www.t-l.ch](http://www.t-l.ch) ainsi que dans les vitrines des arrêts).

## Accessibilité des véhicules

Tous nos véhicules offrent un accès à plancher bas. Dans les trolleybus avec remorque, les remorques sont spécialement adaptées aux personnes à mobilité réduite.

### Exemple de parcours d'une ligne et de ses arrêts



Arrêts non-accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

**Zone 1:** noms des arrêts et lignes non-accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Zone 2:** temps de parcours estimé.

**Zone 3:** connexions aux arrêts vers les autres lignes.



## Arrêts et stations

Tous nos arrêts de bus et stations de métro sont équipés d'une signalétique claire, d'une vitrine contenant nos plans de réseau, plan des zones Mobilis et horaires. En scannant les codes QR présents sur les fiches horaire avec votre smartphone, vous accédez à l'horaire en temps réel de la ligne que vous souhaitez emprunter.

Les arrêts de bus et leurs aménagements sont propriétés des communes dans lesquelles ils se trouvent. Les tl se chargent de les équiper de distributeurs et de supports d'information aux voyageurs. Une collaboration étroite est mise en place pour l'aménagement et l'entretien de ces stations.



1. plan de zones Mobilis
2. plans du réseau tl
3. horaire de lignes



1. distributeur de titre de transport
2. vitrine d'information
3. nom de l'arrêt
4. numéro des lignes de bus desservant l'arrêt
5. borne d'information

## Arrêts de bus

L'aménagement des arrêts de bus est conçu afin de faciliter l'accès à nos véhicules. Des spécificités dues à la topographie du terrain ou aux contraintes de voiries peuvent parfois créer des exceptions. Cependant, nous collaborons activement avec les communes de l'agglomération afin de généraliser des règles permettant un accès optimal.

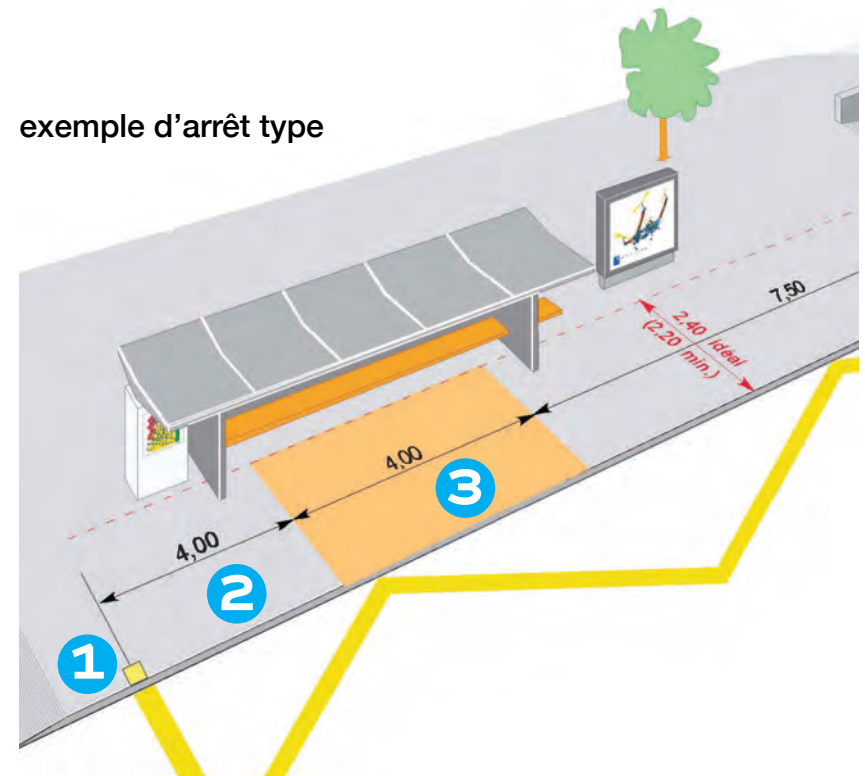
La diversité de notre flotte de véhicules ne nous permet pas de réaliser un marquage au sol standard, toutefois le schéma décrit ci-dessous vous permet de vous orienter.

1. L'avant du véhicule s'arrête à la hauteur du carré jaune marqué sur la bordure du trottoir.

### Accès recommandés

2. Nous conseillons aux personnes malvoyantes ou personnes souhaitant bénéficier d'une attention particulière de se tenir en retrait du carré jaune, à l'endroit d'arrêt de la première porte. Ainsi ils accèdent au véhicule sous l'attention particulière du conducteur.
3. Nous conseillons aux personnes en fauteuil roulant, personnes âgées, personnes se déplaçant avec difficulté, poussettes ou personnes chargées, d'attendre le bus sous l'abri ou à proximité de la vitrine d'information. Ils pourront ainsi accéder à la deuxième porte du bus, adaptée à leur montée à bord.

### exemple d'arrêt type



Pour les 24 convois (trolleybus à plancher haut et remorques à planchers bas) d'ancienne génération qui circulent encore sur notre réseau, les quelques spécificités suivantes sont à noter:

- pour les personnes âgées ou souhaitant bénéficier d'une attention particulière de la part du conducteur: accès 1ère porte.
- pour les personnes se déplaçant avec difficulté ou en fauteuil roulant, poussettes ou personnes chargées: accès par la remorque du véhicule.



## Stations de métros

Une grande partie des stations du m1 et du m2 sont accessibles grâce à des rampes ou des ascenseurs équipés d'annonces vocales lorsqu'il y a plus de deux niveaux. Ces ascenseurs disposent également d'un système d'appel d'urgence, actionnable en pressant plus de deux secondes sur le bouton "sonnette d'alarme".

Un accès de plain-pied est possible sur tous les quais. Certains accès sont cependant déconseillés en raison de leur forte pente ou de la géométrie de la station (quai en courbe). Vous pouvez consulter les parcours des lignes m1 et m2 (sur les horaires) pour connaître le détail de l'accessibilité de chaque arrêt. Si vous vous rendez dans le secteur de ces stations, nous vous recommandons de préférer l'alternative d'une desserte en bus.

Sur le m2, les marches de départ et d'arrivée des escaliers sont systématiquement marquées par un contraste visuel. Les mains courantes sont présentes le long de chaque escalier, des deux côtés.

En cas de besoin, des bornes d'appel d'urgence (équipées de boucles inductives permettant la transmission d'informations aux personnes malentendantes) se trouvent sur tous les quais du m2.





## Personnes malvoyantes

Certaines stations peuvent être équipées de lignes tactilo-visuelles pour vous indiquer la limite de sécurité du quai. Une attention particulière est requise sur le tracé du m1, pour lequel deux systèmes de marquage cohabitent:

- les stations EPFL et Montelly, sont équipées de lignes de marquage tactilo-visuelles standards qui indiquent la zone de sécurité
- pour les autres stations du m1, un ancien système de marquage est encore en vigueur, il faut se tenir en retrait de la zone marquée par des reliefs circulaires. Ces dernières stations seront progressivement réaménagées.



Les stations du métro m2 ont été conçues pour être accessibles à tous. Sur les portes palières, la bande rose horizontale à hauteur de vue et le marquage blanc au sol vous indiquent l'accès aux rames.

Les stations du m2 sont équipées d'installations en braille:

- ascenseurs dotés de boutons en braille
- mains courantes des escaliers avec indication de la direction en braille.





### Informations visuelles

Certains arrêts tl sont munis de bornes d'information aux voyageurs, elles renseignent les voyageurs sur les véhicules qui ne sont pas encore accessibles aux fauteuils roulants, sur les horaires de passage des véhicules en temps réel ainsi que sur les éventuelles perturbations actuelles ou à venir sur la ligne.

### Informations sonores

Les stations des métros m1 et m2 sont équipées de haut-parleurs. Des annonces sonores sont diffusées dans les stations en cas d'incidents.

PROCHAINS DÉPARTS

MERCREDI 25 MARS 2016 09:40

LIGNE	DESTINATION	MINUTES
17	Georgette	
18	Crissier Timonet	
18	Lausanne-Flon	03
17	Bussigny C-Péage	05
17	Georgette	05
18	Crissier Timonet	08
17	Renens-14 Avril	12

~ Horaire officiel à titre indicatif

Non accessible aux fauteuils roulants

tl

tignes\_de\_vies

Achetez votre billet par SMS au 456

www.t-l.ch/456

HANJAREX

## Tarifs

Le titre de transport unique Mobilis est valable sur l'ensemble du périmètre de la Communauté tarifaire vaudoise (CTV). Il vous permet d'emprunter tous les moyens de transports publics en les combinant à volonté.

Plus d'informations sur les tarifs en vigueur sur le site internet de la Communauté tarifaire vaudoise [www.mobilis-vaud.ch](http://www.mobilis-vaud.ch).

### Carte de légitimation pour voyageurs avec un handicap

La carte de légitimation (formulaire 82.61.f, à demander en préfecture avec attestation médicale) donne droit au titre de transport gratuit pour le voyageur avec un handicap. La personne accompagnante doit être munie d'un titre de transport au tarif en vigueur pour circuler dans le périmètre de la CTV.

### Carte pour personnes malvoyantes sur le réseau urbain

La Carte de légitimation UTP permet au titulaire et à son chien, ainsi qu'à une personne accompagnante, de circuler gratuitement sur les lignes des tl. Cette carte ne peut être obtenue que sur demande de votre médecin/association/hôpital et doit être associée à une attestation médicale. Elle est à renouveler chaque année. Les chiens d'aveugle et chiens d'utilité voyagent gratuitement s'ils possèdent une carte d'identification valable.

## Achat du titre de transport par SMS

Vous pouvez acheter votre titre de transport avec votre téléphone portable. Envoyez simplement le bon code de votre trajet au numéro 456 pour recevoir votre billet SMS rapidement sans chercher votre monnaie. Tous les codes se trouvent sur [www.t-l.ch/456](http://www.t-l.ch/456).

Envoyez un message avec le code qui correspond à votre trajet au numéro 456. Vous recevrez votre billet SMS dans les secondes qui suivent. Il se peut que le réseau téléphonique soit moins bon à certains arrêts, le billet peut alors prendre un peu plus de temps avant d'arriver. Dans l'intervalle, ne renvoyez pas le message, sinon vous recevrez plusieurs billets! Vous devez avoir reçu le billet avant de monter dans le véhicule.

Le prix du billet est reporté sur la facture de votre opérateur ou déduit de votre forfait téléphonique prépayé, sans surcoût.





## Distributeurs automatiques de titres de transport

Sur le réseau tl, vous rencontrerez trois sortes de distributeurs, deux types à écran tactile et un à boutons. Nos distributeurs n'acceptent pas les billets de banque.

Les automates à écran tactile de la dernière génération (automates bleus qui se trouvent dans les stations du m2 et à quelques arrêts de bus du centre-ville) offrent une interface dédiée aux personnes malvoyantes permettant un affichage simplifié. Cette option est disponible en cliquant dans le coin droit de l'écran.



Si vous ne pouvez utiliser notre distributeur à touche, nous vous conseillons de vous munir d'un titre de transport avant votre voyage soit par SMS (voir section Achat du titre de transport par SMS) ou en vous adressant au conducteur de votre bus qui pourra vous porter assistance. Sur nos lignes régionales, les conducteurs assurent directement la vente de billets dans les véhicules.





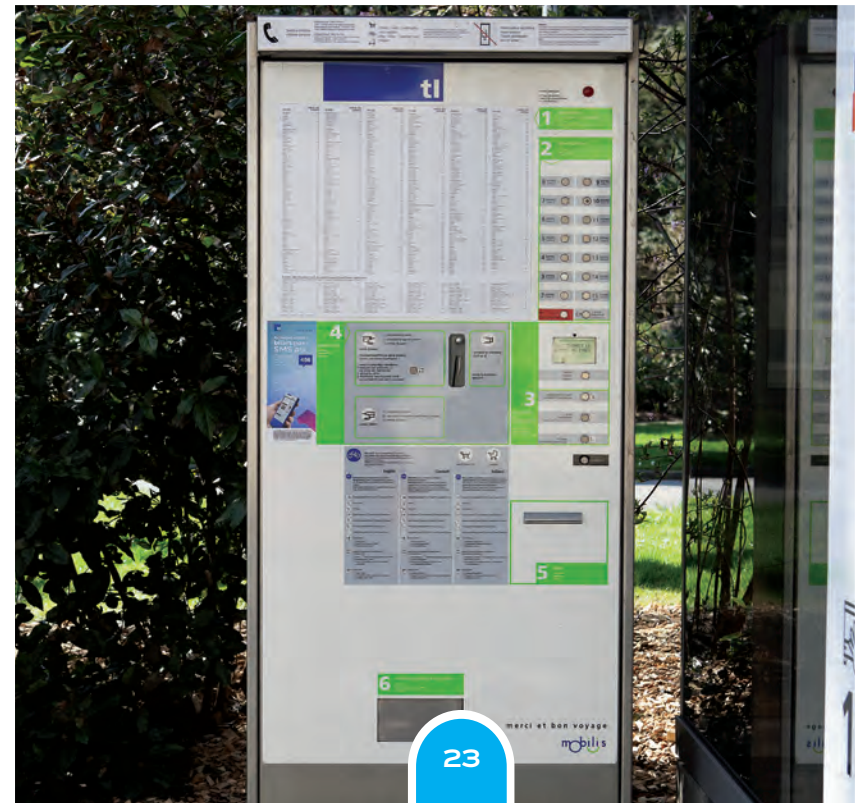
**Si le distributeur est défectueux, vous avez deux possibilités:**

- acheter votre titre de transport au distributeur le plus proche (par exemple, l'arrêt en face du vôtre) ou par SMS (voir section Achat du titre de transport par SMS).
- vous annoncer au conducteur lorsque vous montez à bord du véhicule. Le conducteur s'arrêtera au prochain arrêt afin que vous puissiez acheter votre titre de transport au distributeur\*. Avertissez le conducteur et il vous attendra avant de poursuivre sa route (lui indiquer que vous êtes revenu dans le véhicule). N'oubliez pas de vous annoncer spontanément au conducteur sinon, en cas de contrôle des titres de transport, un constat d'infraction sera dressé.

\* le conducteur assistera les personnes en fauteuil roulant dans cette démarche.



22

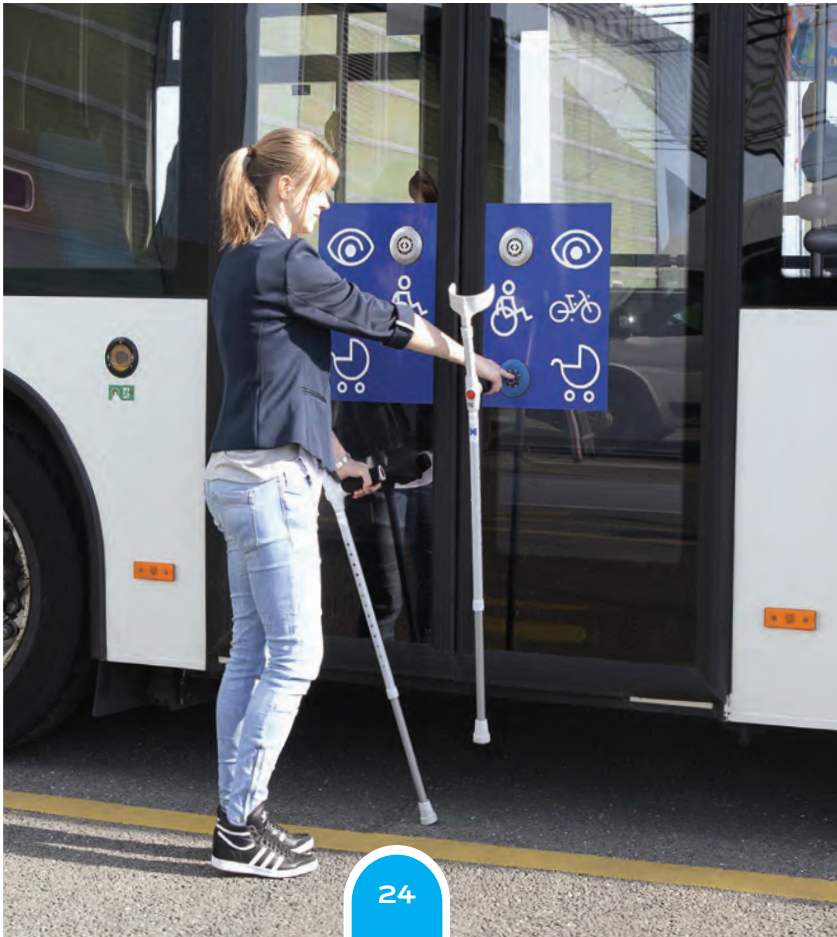


23



## Boutons spécifiques pour la montée à bord

Pour monter dans un bus, un bouton dédié aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes voyageant avec poussettes est positionné à hauteur de la deuxième porte du véhicule. Ce bouton a pour fonction d'empêcher la fermeture automatique des portes et de rendre le conducteur attentif à votre entrée dans le véhicule. Pour votre sécurité, nous vous recommandons d'actionner ce bouton à chaque fois que vous montez dans un bus.



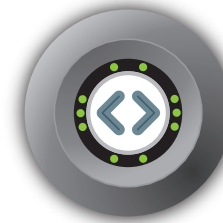
## Types de boutons sur nos bus

À la deuxième porte, actionnez le bouton jaune ou bleu pour empêcher la fermeture automatique des portes.

Boutons dédiés aux personnes à mobilité réduite



Bouton standard



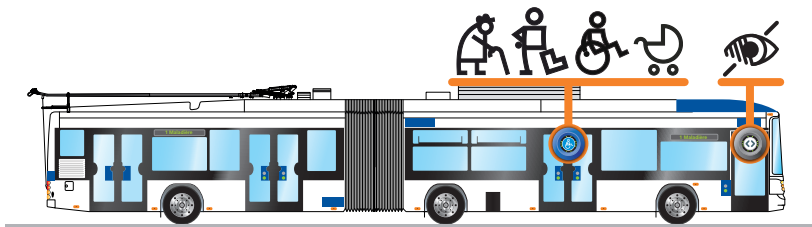
## Types de boutons sur nos métros

- dans le métro m1, ces boutons spécifiques se trouvent sur les portes centrales de chaque rame.
- dans le métro m2, ces boutons n'existent pas et les portes s'ouvrent et se ferment automatiquement.

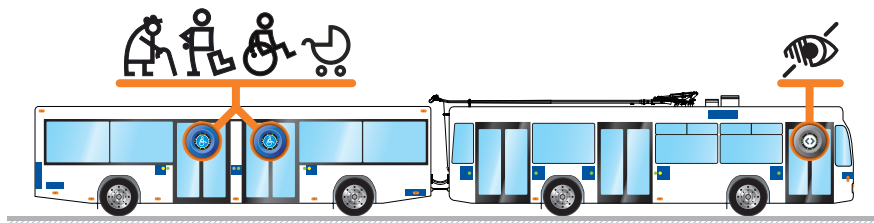
## Accès recommandés aux véhicules



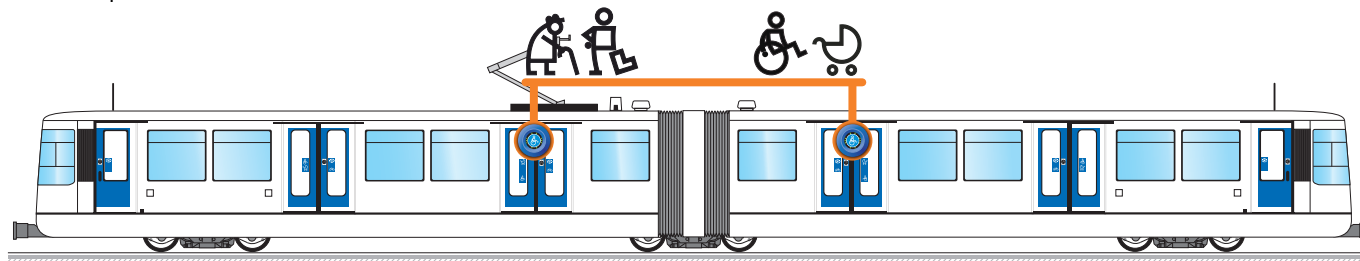
1. autobus



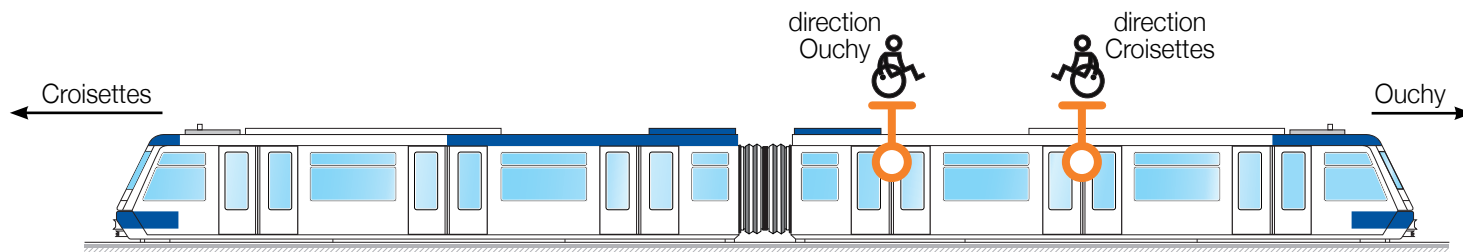
2. autobus et trolleybus articulés



3. trolleybus avec remorque



4. métro m1



5. métro m2

## Accès et boutons d'ouverture des portes



seniors et personnes à mobilité réduite



fauteuils roulants



poussettes



malvoyants



bouton porte (bleu ou jaune): empêche la fermeture automatique des portes

Sur le m2, ces boutons n'existent pas et les portes s'ouvrent et se ferment automatiquement.



## Signaux visuels et sonores de fermeture des portes

Dans les bus et les métros, des signaux sonores et visuels vous indiquent la fermeture imminente des portes. Dans les métros, lorsque ce son retentit, il n'est plus possible de monter dans le véhicule. La cadence sur notre réseau de métros est élevée, un prochain métro vous prendra en charge quelques minutes plus tard.

## Informations voyageurs visuelles et sonores

Dans les véhicules, l'annonce du prochain arrêt est diffusée de façon sonore en complément à l'information visuelle. Les nouveaux véhicules sont dotés d'écrans qui diffusent les prochains arrêts et les connexions. Des informations sur les perturbations actuelles ou à venir sont également diffusées sur les écrans aux arrêts et dans les bus ainsi que de manière sonore dans les véhicules.

## Intérieur des véhicules

Des sièges spécifiquement adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite sont accessibles en empruntant les portes recommandées des bus et des métros (voir schémas p. 26-27). Ils sont mis en évidence grâce au marquage illustré ci-contre.

Dans le m1, ces sièges sont situés au milieu de chaque rame et quelques sièges sont surélevés afin d'offrir un meilleur confort. Dans les bus, les premières lignes de sièges, situées à proximité du conducteur, sont mises à disposition des personnes malvoyantes.

De nombreuses barres et poignées sont disposées dans les véhicules pour vous offrir des points de maintien lorsque vous vous déplacez jusqu'à votre siège.



## Borne d'appel de secours m2

Des bornes d'appel de secours sont installées dans chaque véhicule du métro m2. Celles-ci sont à votre disposition si vous avez besoin de demander de l'aide auprès de notre personnel.

## Accès aux véhicules pour les fauteuils roulants

Tous nos véhicules sont adaptés pour accueillir des fauteuils roulants de dimension de maximum de 120 x 70 cm et d'un poids jusqu'à 300 kg. Les bus disposent d'un pictogramme distinctif à l'avant et à l'arrière du véhicule ainsi qu'à côté de la porte adaptée.



Lorsqu'un bus arrive à l'arrêt, faites signe au conducteur pour lui montrer votre intention de monter à bord. Le conducteur se déplacera afin de déployer la rampe d'accès pour vous aider à entrer dans le véhicule. Indiquez-lui à ce moment votre destination afin qu'il se prépare à venir vous aider à sortir du véhicule.

Pour des raisons de sécurité même si vous voyagez accompagné, il est important de laisser le soin au conducteur de déployer la rampe et de suivre ses recommandations. Dans les métros, l'accès de plain-pied vous permet une entrée autonome dans nos stations adaptées (cf chapitre stations ci-dessus).

Une fois dans le véhicule, une ou deux places (selon les modèles de véhicule) sont aménagées pour accueillir des fauteuils roulants. Elles sont mises en évidence à l'aide d'un pictogramme. Votre chaise doit être positionnée dans le sens indiqué par le pictogramme dans le véhicule. Dans les bus, il est impératif de sécuriser votre fauteuil roulant avec les freins puis de le fixer à l'aide de la sangle afin qu'il ne glisse ni ne bascule dans les virages.





## Rollator

Si vous voyagez avec un rollator, nous vous recommandons d'accéder aux véhicules depuis la 2ème porte ou remorque (voir section « J'accède à l'arrêt »). Dans le véhicule, nous vous recommandons de vous installer en faisant attention à ce que votre rollator n'entrave ni le passage des autres passagers ni le passage à côté du conducteur.

Si vous voyagez assis sur votre rollator, il est impératif de sécuriser votre fauteuil roulant avec les freins puis de le fixer à l'aide de la sangle afin qu'il ne glisse ni ne bascule dans les virages.



## Poussettes/Personnes avec bagages encombrants

### Sièges et zones dédiées

Une porte munie du pictogramme "poussette" vous permet un accès facilité aux bus et aux métros. L'espace à cet endroit permet d'accueillir votre poussette ou vos bagages encombrants.

### Positionnement correct dans le véhicule

Pour la sécurité de votre enfant, dans le bus, placez la poussette de façon à ce que l'enfant soit dos au sens de la marche. Maintenez la poussette par son frein et la tenir, le freinage pourrait entraîner sa chute.

Attention à ne pas trop la surcharger afin d'en assurer le bon équilibre.



## Demande d'arrêt

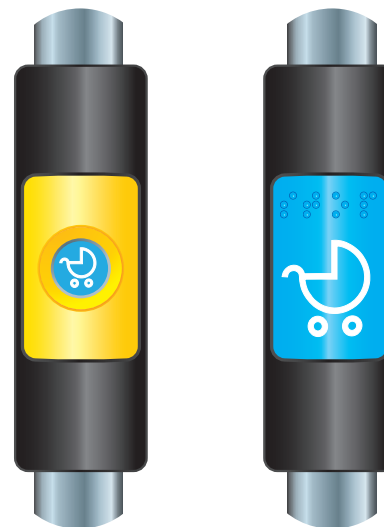
Dans les bus et le m1, des boutons de demande d'arrêt spécifiques sont mis à disposition de toute personne ayant besoin d'une attention particulière de la part du conducteur.

Actionner la fonction des demandes d'arrêts spécifique empêche la fermeture automatique des portes. Un signal spécifique est donné au conducteur.

### Pour les personnes voyageant en fauteuil roulant

Lorsque vous souhaitez descendre du bus, il est nécessaire d'actionner la demande d'arrêt spécifique à côté de la place chaise roulante, ceci permettra au conducteur de vous apporter son aide.

Boutons permettant la sortie du véhicule sous le contrôle du conducteur:



Bouton fauteuil roulant disponible dans la zone dédiée à proximité directe :



## Signification des pictogrammes

- à l'arrêt

*Arrêt sur demande*

Faites signe au conducteur pour qu'il arrête son véhicule.



- sur les bornes d'information

*Bornes d'ancienne génération*

Véhicules accessibles pour chaises roulantes



*Bornes de nouvelle génération (écrans couleur)*

Véhicules non-accessibles pour chaises roulantes



- sur les véhicules

Accès pour poussettes



Accès pour seniors



Accès pour personnes à mobilité réduite



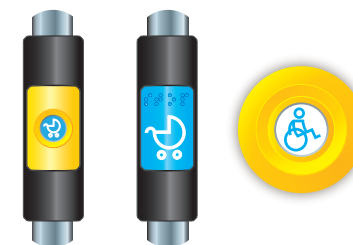
Accès pour personnes en fauteuil roulant



En pressant sur ces boutons à l'extérieur, un signal est envoyé au conducteur qui empêchera la fermeture automatique des portes.



En pressant sur ces boutons à l'intérieur, un signal est envoyé au conducteur qui empêchera la fermeture automatique des portes.





## Informations complémentaires

---

Sur le réseau, en cas de besoin, notre personnel se tient à votre disposition pour vous apporter son soutien.

## Nous contacter

---

Vous souhaitez préparer votre voyage et avez des questions complémentaires sur les tarifs, notre réseau ou autre? Contactez notre Service Client: 021 621 01 11 prix d'un appel local (non surtaxé).

Transports publics de la région lausannoise SA  
Ch. du Closel 15, CP, 1020 Renens 1, Suisse  
T +41 21 621 01 11, F +41 21 625 01 22  
**[www.t-l.ch](http://www.t-l.ch)**